

# La « bande sahélo-saharienne », expression polysémique pour une région stratégique

De l'importance des opérations militaires françaises dans cette  
région instable aux frontières poreuses

---

Mathilde Chareun - Sciences Po Aix



*Institut FMES*  
Toulon - Juin 2016

*Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que leur auteur et ne reflètent pas nécessairement les vues et positions de l'institut FMES.*

Frontière naturelle entre la partie Nord du Maghreb et l'Afrique subsaharienne, la région composée du Sahel et du Sahara est, depuis quelques années, dénommée « bande sahélo-saharienne » (BSS). Toutefois, les avis ne sont pas unanimes quant à la délimitation géographique exacte de cette région. En effet, dans le cadre des opérations militaires françaises telles que l'opération *Barkhane*, la BSS désigne les pays du groupe interétatique *G5-Sahel* (Mauritanie, Mali, Burkina-Faso, Niger et Tchad). En revanche sur le plan politique, il existe une *Communauté des Etats Sahélo-sahariens*, organisation internationale regroupant une trentaine de pays divers, allant du Maroc au Kenya. On peut également estimer que la BSS désigne le groupement d'Etats formé par la superposition des pays du Sahel et du Sahara. Il existe donc des divergences notables concernant la délimitation de la zone et cette situation rend la coopération régionale délicate.

Au delà de ces considérations géographiques, la région se caractérise par sa multiplicité, que ce soit sur le plan religieux, culturel, économique ou politique. La diversité se révèle être un atout pour cette région dans la mesure où elle lui confère — par le biais de sa population et de ses territoires — une richesse notable. On peut légitimement s'interroger sur la pertinence d'une opération militaire telle que l'opération *Barkhane* dans la région sahélo-saharienne, en l'absence de contact frontalier ou maritime direct de cette région avec la France et l'Union Européenne, ou même plus largement avec le pourtour méditerranéen. Néanmoins, la multiplicité régionale est également synonyme d'hétérogénéité et, dans le cas qui nous préoccupe, d'une forte instabilité.

L'objectif de cette étude est de préciser la délimitation géographique de la zone sahélo-saharienne et d'explicitier les raisons de son instabilité. Enfin, il s'agira de définir les enjeux stratégiques majeurs qui caractérisent la région et d'en déduire les raisons qui poussent la France à continuer d'agir militairement dans cette région malgré le coût induit par une telle opération.

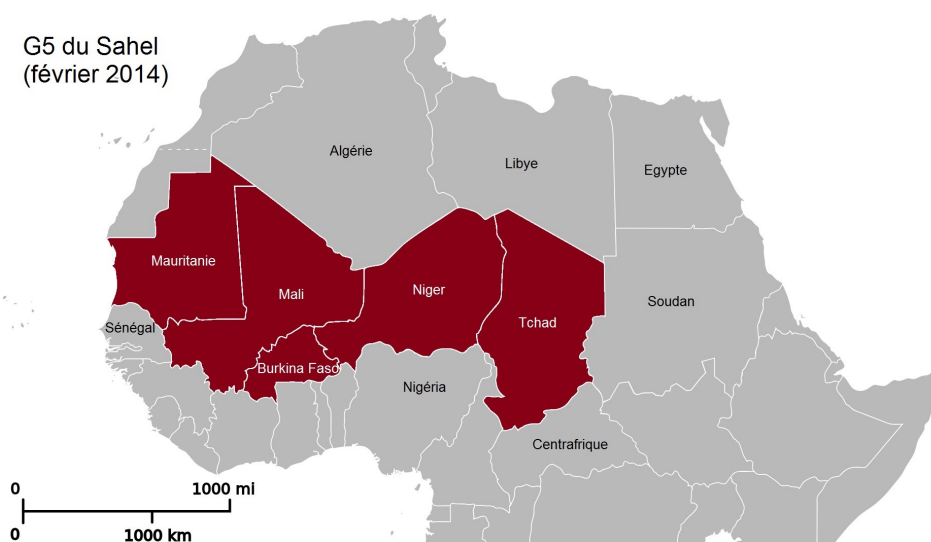
### **L'expression « bande sahélo-saharienne » et ses ambiguïtés**

A l'origine, les pays du Sahara et du Sahel sont désignés séparément. Le Sahel est un ensemble regroupant la Mauritanie, le Mali, le Niger, le Tchad, le Soudan et l'extrémité sud de l'Algérie. La région du Sahara pour sa part regroupe tous les pays sur lesquels empiète le plus grand désert chaud du monde (Maroc, Algérie, Tunisie, Libye, Egypte, Soudan, Tchad, Niger, Mali, Mauritanie).

Depuis plusieurs années toutefois, certains pays du Sahel et du Sahara ont tendance à être regroupés par l'expression « région sahélo-saharienne » et parfois même « bande sahélo-saharienne ». Ces expressions, déjà utilisées de manière anecdotique dans le cadre de la recherche, ne font sens au yeux du plus grand nombre que depuis quelques années. Chronologiquement, l'utilisation de ces expressions

coïncide avec la fin de l'opération Serval (2013-2014), intervention militaire française destinée à lutter contre les groupes terroristes implantés dans la région du Nord-Mali. Ces expressions ont ainsi notamment été utilisées par le ministère de la Défense dans le cadre de l'extension de l'opération Serval au reste du Sahel par la mise en oeuvre de l'opération Barkhane (1er août 2014). Cette opération consiste en la lutte contre les groupes jihadistes dans toute la région du Sahel, et par extension dans la zone sahélo-saharienne. Elle a participé à l'entrée dans le vocabulaire militaire et stratégique de l'acronyme BSS (bande sahélo-saharienne). En parallèle, la création de l'organisation interétatique G5-Sahel en 2014 — composé du Mali, de la Mauritanie, du Burkina-Faso, du Niger et du Tchad— a rendu courante l'utilisation de cette expression. Cette organisation est un cadre institutionnel de coordination et de suivi de la coopération régionale: les forces armées des cinq pays de cette organisation participent à l'éradication des sanctuaires terroristes dans la BSS en prêtant main forte aux forces françaises de l'opération Barkhane.

La vision économique, commerciale et politique de la région sahélo-saharienne est toutefois bien différente de l'angle d'étude stratégique et militaire. En effet, la *Communauté des Etats sahélo-sahariens* (CEN-SAD) est une organisation interétatique qui regroupe 28 Etats africains. Créée en 1998 à Tripoli en Libye, cette organisation a comme objectif d'améliorer les liens économiques, sociaux et culturels entre les pays membres. Elle consacre le principe de non-agression entre les pays de la zone dans un but de pacification générale de la région, et vise également à établir solidement la non-ingérence extérieure dans les affaires intérieures des Etats-membres. Dans le cadre de cette organisation politique, la quasi-totalité de la moitié Nord de l'Afrique est englobée dans la région sahélo-saharienne. Cependant, on ne retrouve pas littéralement l'expression « bande sahélo-saharienne » pour désigner la Communauté des Etats sahélo-sahariens. En parallèle on constate que l'utilisation du terme BSS se fait principalement dans le cadre des opérations militaires et concerne donc le territoire des pays membres du G5-Sahel. Ainsi, on peut conclure que la BSS est un espace restreint constituant le coeur stratégique de la région sahélo-saharienne, pour sa part beaucoup plus étendue.



Creuset de nombreux conflits et tensions, la BSS est le coeur instable de grands enjeux militaires et stratégiques comme en témoignent les actions militaires dans cette zone. De fait, si la France est l'un des principaux pays à intervenir significativement avec l'opération Barkhane, on ne peut négliger les actions menées par les armées des pays membres du G5-Sahel ainsi que l'aide apportée par l'Union Européenne et les Nations-Unies.

### **Entre impératif de stabilité et instabilité de fait dans la bande sahélo-saharienne**

Région contestée et instable, la BSS est le coeur d'enjeux internationaux. Pour cette raison, la France a engagé dans cette zone l'opération militaire Barkhane dans un but de stabilisation et d'endigement du terrorisme. L'Union Européenne ne reste pas non plus indifférente aux problématiques qui touchent le Sahel. En effet, en parallèle de l'opération française Barkhane, l'UE est présente au Mali par le biais de la *Mission de formation de l'Union Européenne au Mali* (EUTM Mali) —opération qui rassemble plus de 500 militaires— menée dans le cadre de la politique étrangère de sécurité commune. Enfin, les Nations-Unies agissent aussi dans l'objectif de stabiliser la région. En 2013 a été créée la *Mission multidimensionnelle intégrée des Nations-Unies pour la stabilisation au Mali* (MINUSMA) avec pour but la stabilisation du pays, la protection des civils, la promotion des droits de l'Homme et de l'aide humanitaire et l'appui à la réconciliation nationale. En effet, la construction d'une Afrique plus sûre repose entre autres sur la stabilité des pays africains. Cela implique notamment l'établissement d'une structure juridique solide et l'éradication des mouvements terroristes dans la région. De fait, la porosité des frontières en Afrique ne permet pas d'isoler les pays instables: les fléaux tels que le terrorisme, les problèmes sanitaires ou encore les trafics se répandent à très grande vitesse dans tous les pays de la région. Ainsi d'après l'*Office des Nations-Unies contre la drogue et le crime*, les trafics de drogue, tabac et armes ont rapporté 3,5 milliards de dollars dans la région sahélo-saharienne entre 2013 et 2014<sup>1</sup>. Terrain idéal pour le trafic, la BSS est une véritable plaque tournante de cette économie informelle. Cela s'explique par la quasi-impossibilité de surveiller la région en raison des étendues impressionnantes à surveiller, la désertion de certaines régions par les autorités publiques qui deviennent alors des « zones grises », mais aussi par la présence depuis toujours de troc dans l'économie locale qui rend difficile le contrôle des échanges effectués. En outre, les conflits armés et le terrorisme créent des orphelins et des jeunes désorientés qui rejoignent les groupes armés et les trafiquants pour survivre. Ainsi, en ce qui concerne les réseaux de trafics et les groupes terroristes on constate que la situation géographique de la BSS lui confère une importance centrale en Afrique. Elle constitue une partie de la moitié Sud du Sahara. Le groupe terroriste Al Qaïda au Maghreb Islamique (AQMI) privilégie cette zone pour ses activités en raison de la topographie des régions désertiques ainsi que des populations du désert. Cela permet aux terroristes de

---

<sup>1</sup> Gaëlle Laleix « *Sahel: les trafics illicites se substituent à l'économie réelle* », Radio Française Internationale (en ligne). Publié le 21 décembre 2015. Disponible sur le web « [www.rfi.fr/afrique/](http://www.rfi.fr/afrique/) ».

se fondre dans les paysages sahariens. De plus, la BSS possède une ouverture sur l'Océan Atlantique et inclut des zones de fort peuplement comme le Burkina-Faso, le Sud du Mali et du Niger.

Très hétérogène, la région est également composée d'une multitude de communautés politiques, sociales, culturelles et religieuses. La multiplicité religieuse et culturelle constitue le principal facteur de déstabilisation de la zone du fait de la place centrale détenue par la religion dans la vie politique. Base des structures politiques et étatiques, la religion est une revendication centrale des peuples africains. L'omniprésence du courant musulman sunnite en Afrique est à l'origine de tensions avec les musulmans chiites au sein même de la communauté musulmane. Cela est également vecteur de conflit avec les différentes communautés animistes, juives et chrétiennes (catholiques, protestantes et orthodoxes). En outre, la présence à l'échelle régionale de groupes terroristes se revendiquant comme défenseurs de la cause islamiste (AQMI, Mujao ou encore Ansar Eddine) contribue à l'escalade des violences entre communautés religieuses. L'instabilité de la région se retrouve également dans la diversité ethnique de la bande sahélo-saharienne. En effet, il arrive le peuple considère l'origine ethnique avant les idées politiques des candidats. Dans ce cas, l'enracinement de la démocratie —dans la mesure où l'on considère que l'établissement d'une démocratie « à l'occidentale » est souhaitable au Sahel— est fortement compromis et l'instabilité politique renforcée. En parallèle, le grand nombre de langues parlées sur cette surface géographique restreinte ne participe pas de l'unité nationale.

Par ailleurs, on assiste au risque important d'enracinement de zones de non-droit dans la BSS par le biais du développement de trafics dans les zones où l'autorité de l'Etat et les services publics sont faibles voire inexistants<sup>2</sup>. La région désertique du Sahara constitue un terrain propice au renforcement d'organisations illégales voire terroristes. Le quasi-vide juridique fait fuir les investisseurs régionaux et internationaux et laisse ainsi la place libre aux groupes terroristes. La forte présence d'AQMI dans le Nord-Mali renforce l'insécurité des populations. En raison d'une forte porosité des frontières dans la région, les actions des groupes terroristes ne se limitent pas à un seul Etat et la sécurité des populations de toute la région est compromise.

L'hétérogénéité de la bande sahélo-saharienne est également très importante sur le plan politique. En effet, les formes de régime sont multiples et les droits de l'Homme sont généralement peu respectés. Par exemple, le Tchad est une République où le Président est élu au suffrage universel. Malgré cela, la corruption est très répandue: le Président Idriss Déby favorise l'accession au pouvoir des membres de sa tribu d'origine (les Zaghawas) qui sont ainsi sur-représentés dans le gouvernement alors qu'ils représentent une infime minorité de la population tchadienne. La faible qualification de

---

<sup>2</sup> Jean-Luc Peduzzi « *Physionomie et enjeux des trafics dans la bande sahélo-saharienne* », Programme « Le Maghreb dans son environnement régional et international », IFRI (en ligne). Publié le 1er janvier 2010. Page 9-10. Disponible sur le web « [www.ifri.org](http://www.ifri.org) ».

certaines —voire parfois même l'illettrisme— ne freinent en aucun cas les nominations. Par ailleurs, la rigidité des Constitutions en vigueur dans les pays de la bande sahélo-saharienne favorise les coups d'Etat d'origine militaire et contribue à l'instabilité politique de la région.

Economiquement, on note que les inégalités explosent entre le Nord de la bande sahélo-saharienne —aride et inhospitalière— et le Sud de la région qui est propice à l'agriculture grâce aux précipitations. De plus, la dotation en ressources naturelles n'est pas identique partout: certains pays sont riches de leurs sous-sols quand certains souffrent de l'absence totale de ressources. Ainsi, les sous-sols du Niger regorgent d'uranium: le Niger pèse pour 30% dans l'approvisionnement des centrales nucléaires françaises<sup>3</sup>. La volonté française de stabiliser la région et de protéger les mines au Niger reposent donc sur des intérêts commerciaux mais aussi sur une volonté de sécuriser la région pour éviter de laisser ces mines tomber entre les mains de groupuscules terroristes. La Mauritanie pour sa part, est riche en ressources minières (or, cuivre, fer). Le Burkina-Faso en revanche, ne dispose quasiment pas de ressources naturelles et vit presque exclusivement de ressources agricoles. La Mauritanie et le Burkina-Faso sont particulièrement dépendants de leurs exportations de matières premières, industrielles ou agricoles. Enfin, l'ouverture littorale est un atout exceptionnel dont seule dispose la Mauritanie dans la BSS, qui lui permet de renforcer son commerce extérieur et d'exploiter les ressources halieutiques disponibles grâce à la pêche.

### **Intérêts français, enjeux stratégiques et porosité des frontières dans la bande sahélo-saharienne**

De fait, la porosité qui caractérise les frontières intérieures et extérieures de la bande sahélo-sahélienne ainsi que le fonctionnement des rapports humains sur une logique religieuse et/ou communautaire rendent dangereuse la moindre déstabilisation à l'échelle locale. Une mésentente entre communautés peut facilement donner lieu à des tensions et dégénérer en affrontements: qu'elles soient religieuses, économiques ou ethniques les sources de tensions sont nombreuses. La mosaïque de communautés ethniques et religieuses peut rapidement s'embraser: la logique communautaire propage les tensions comme une trainée de poudre. En l'absence d'autorités pour arbitrer les conflits et apaiser les tensions, le moindre heurt peut vite dégénérer en affrontement tribal avec ce que cela implique comme violences. Dans ce contexte, on peut craindre la déstabilisation progressive de la BSS puis de la région sahélo-saharienne, voire dans le pire des cas, l'embrèvement de la moitié Nord de l'Afrique.

L'intervention française dans la BSS ne s'explique pas, toutefois, par la seule volonté de garantir la stabilité régionale au Sahel et de défendre les droits de l'Homme contre les exactions des groupuscules terroristes. En effet, la France possède des

---

<sup>3</sup> Interview de Stéphane Lhomme, « Mines d'uranium: la France n'a pas intérêt à ce que le conflit malien s'étende au Niger » *Le Monde Afrique* (en ligne). Publié le 31 janvier 2013. Disponible sur le web « [www.lemonde.fr/afrique/](http://www.lemonde.fr/afrique/) ».

intérêts économiques importants dans la région, qui la poussent à tenter de garantir la stabilité: si les sous-sols du Niger abritent de l'uranium, il semble que la France puisse également être intéressée par l'or, la bauxite et le pétrole retenus dans les sous-sols maliens ainsi que par les mines de fer en Mauritanie. On peut enfin souligner que les quantités de ressources potentielles abritées dans les sous-sols sahéliens intéressent certaines grandes firmes françaises, plus que jamais à la recherche de terres rares et autres ressources énergétiques et minières. Par ailleurs, il est également du rôle de la France de protéger au mieux ses ressortissants dans la région sahélo-saharienne. La France possède en effet plus de 14 000 ressortissants au Mali, de la Mauritanie, du Niger, du Tchad et du Burkina-Faso<sup>4</sup>. Cibles privilégiées des groupuscules terroristes, les Français sont menacés par les désirs de vengeance de ceux qui s'opposent à la présence de la France sur leur sol. En outre, le passé colonial de la France confère une importance toute particulière aux liens entre la France et les pays de la BSS: le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Tchad et le Burkina-Faso sont tous les cinq des anciennes colonies françaises. On constate ainsi que le lien entre la France et ses anciennes colonies est resté très fort: le Français est toujours langue officielle au Mali, au Niger, au Burkina-Faso et au Tchad. De surcroît, la France est engagée depuis quelques années avec des accords de défense dans quelques pays de la BSS. Ainsi, elle possède par exemple des accords de défense avec le Burkina-Faso depuis janvier 2015 qui ont pour but « *d'approfondir la coopération entre les deux pays en matière de défense en établissant un partenariat fondé sur les principes de respect mutuel de la souveraineté, de l'indépendance, de l'intégrité territoriale des deux Etats* » d'après la ministre burkinabé Rita Bogoré<sup>5</sup>. La France est aussi engagée au Mali avec des accords de défense, paraphés par les deux pays le 16 juillet 2014.

Ainsi, la porosité des frontières, la richesse des sous-sols de la région et les trafics sont autant de raisons pour lesquelles il est absolument nécessaire de garantir la stabilité régionale de la BSS. Au vu de la situation en Afrique aujourd'hui, l'apaisement et la stabilisation de la région passent par le contrôle de l'économie informelle, le démantèlement des groupes terroristes régionaux, ainsi que l'établissement d'un cadre juridique solide à l'échelle de la région. Cet apaisement est l'un des aspects visé par la mise en oeuvre de l'opération Barkhane dans la BSS depuis le mois d'août 2014. Le principe de cette opération est la fusion et le partage des moyens jusqu'alors dévolus à des opérations distinctes (Serval au Mali, Epervier au Tchad). Commandée depuis N'Djamena au Tchad, les missions de la force française Barkhane ont pour objectif central d'appuyer les forces militaires régionales des pays du G5-Sahel —partenaires de la France dans la BSS— dans la lutte contre les groupes terroristes et tentent ainsi d'éviter la reconstitution de sanctuaires terroristes dans la zone. De même, les opérations au Mali menées par l'Union Européenne (EUTM Mali) et les Nations-Unies (MINUSMA)

---

<sup>4</sup> Stéphane Joahny « *60 000 Français au Sahel et autant de cibles* » Le Journal du Dimanche. Publié le 20 janvier 2013. Disponible sur le web « [www.lejdd.fr](http://www.lejdd.fr) ».

<sup>5</sup> « *Accords de défense entre la France et le Burkina-Faso: les explications de la ministre Rita Bogoré* », Le Faso 24 (en ligne). Publié le 24 avril 2016 (consulté le 9 juin 2016). Disponible sur le web « <http://faso24.com> »



ont pour objectif de stabiliser le coeur de la BSS pour éviter les débordements à plus large échelle. L'importance des opérations militaires dans la bande sahélo-saharienne réside donc dans la volonté de préserver la sécurité dans la région et d'y instaurer la stabilité. La France y possède également des intérêts, comme cela a été précédemment évoqué. En outre, la stabilité politique étant vectrice de développement, les opérations militaires dans la région —et notamment l'opération française dans la mesure où celle-ci concerne tous les pays de la BSS— laissent espérer un apaisement bénéfique aux populations locales. Néanmoins, si ces opérations militaires visent à atténuer les violences dans le pays sous le prisme du démantèlement des sanctuaires terroristes régionaux, qu'en est-il des autres enjeux stratégiques et facteurs d'instabilité évoqués? Comment peut-on venir à bout, par exemple, des conflits reposant sur les inégalités de dotations en ressources naturelles d'un pays à l'autre? Dans quelle mesure peut-on envisager l'instauration d'une structure juridique dans les pays de la bande sahélo-saharienne? Il est donc fondamental de construire de façon solide la stabilité de la région sur le plan militaire et stratégique mais aussi sous les angles économique, juridique et culturel. Cela pourrait permettre, à moyen terme, d'assurer enfin, dans la bande sahélo-saharienne, une stabilité politique effective.

## Eléments de bibliographie

Secrétariat permanent du G5 Sahel, « Le G5 Sahel », rubrique Présentation, 29 septembre 2015 ([www.g5sahel.org](http://www.g5sahel.org))

Secrétariat de la Communauté des Etats sahélo-sahariens, rubrique La CEN-SAD ([www.censad.org/index.php](http://www.censad.org/index.php))

Ministère de la Défense: « L'opération Barkhane » ([www.defense.gouv.fr/operations/sahel/dossier-de-presentation-de-l-operation-barkhane/operation-barkhane](http://www.defense.gouv.fr/operations/sahel/dossier-de-presentation-de-l-operation-barkhane/operation-barkhane))

« Barkhane, l'opération antiterroriste française au Sahel » in *Reportages France info*, rubrique Monde, 14 septembre 2014 ([www.franceinfo.fr/actu/monde/article/djihadistes-la-defense-du-sud-567973](http://www.franceinfo.fr/actu/monde/article/djihadistes-la-defense-du-sud-567973))

Carte: *Carte des pays membres du G5 Sahel*, LeGrandJardin sous la licence Creative Commons pour Wikipédia Commons, janvier 2015.

European Union External Actions, European Union Training Mission Mali (EUTM Mali) ([www.eutmmali.eu](http://www.eutmmali.eu))

Organisation des Nations-Unies, rubrique « Nations-Unies pour le maintien de la paix », Mission multidimensionnelle intégrée des Nations-Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) (<http://minusma.unmissions.org>)

Gaëlle Laleix « *Sahel: les trafics illicites se substituent à l'économie réelle* », Radio Française Internationale (en ligne). Publié le 21 décembre 2015 (consulté le 8 juin 2016). Disponible sur le web « [www.rfi.fr/afrique/20151221-sahel-trafics-illicites-substituent-economie-reelle](http://www.rfi.fr/afrique/20151221-sahel-trafics-illicites-substituent-economie-reelle) »

Ministère des Affaires Etrangères et du développement international, France Diplomatie, rubrique Dossiers pays, 2016. ([www.diplomatie.gouv.fr/fr/](http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/))

Banque Mondiale, rubrique Données par pays et territoires, ([www.banquemondiale.org](http://www.banquemondiale.org))

Jean-Luc Peduzzi « *Physionomie et enjeux des trafics dans la bande sahélo-saharienne* » 13 pages), Programme « Le Maghreb dans son environnement régional et international », IFRI (en ligne). Publié le 1er janvier 2010 (consulté le 8 juin 2016). Page 9-10. Disponible sur le web « [www.ifri.org/fr/publications/enotes/notes-de-lifri/physionomie-enjeux-trafics-bande-sahelo-saharienne-0](http://www.ifri.org/fr/publications/enotes/notes-de-lifri/physionomie-enjeux-trafics-bande-sahelo-saharienne-0) »

Stéphane Lhomme « *Mines d'uranium: la France n'a pas intérêt à ce que le conflit malien s'étende au Niger* » *Le Monde Afrique* (en ligne). Publié le 31 janvier 2013 (consulté le 8 juin 2016). Disponible sur le web « [www.lemonde.fr/afrique/article/2013/01/31/mines-d-uranium-la-france-n-a-pas-interet-a-ce-que-le-conflit-malien-s-etende-au-niger\\_1825026\\_3212.html](http://www.lemonde.fr/afrique/article/2013/01/31/mines-d-uranium-la-france-n-a-pas-interet-a-ce-que-le-conflit-malien-s-etende-au-niger_1825026_3212.html) »

Stéphane Joahny « *60 000 Français au Sahel et autant de cibles* » *Le Journal du Dimanche* (en ligne). Publié le 20 janvier 2013 (consulté le 9 juin 2016). Disponible sur le web « [www.lejdd.fr/International/Afrique/Actualite/60-000-Francais-au-Sahel-et-autant-de-cibles-587082](http://www.lejdd.fr/International/Afrique/Actualite/60-000-Francais-au-Sahel-et-autant-de-cibles-587082) »

« *Accords de défense entre la France et le Burkina-Faso: les explications de la ministre Rita Bogoré* », *Le Faso 24* (en ligne). Publié le 24 avril 2016 (consulté le 9 juin 2016). Disponible sur le web « <http://faso24.com> »